

> Un défi

doc. 3 Prévoir les risques cycloniques

Un employé de Météo France à Saint-Denis-de-la-Réunion en décembre 2013.



3 De quelle manière la science permet-elle d'anticiper le risque cyclonique ? (doc. 3)

4 Présentez ce document. (doc. 4)

5 D'après vous, la politique de prévention est-elle efficace à la Réunion ? (docs 1 et 4)

Synthèse

> Quelles sont les conséquences des cyclones sur la société ?

.....

.....

> Quelles politiques de prévision et de prévention des risques sont mises en œuvre ?

.....

.....

> Une solution : la prévention

doc. 4 Les consignes de sécurité

Plus de 24h avant : Pré-alerte cyclonique

- Se tenir informé : suivre les prévisions météorologiques et les bulletins d'information.
- Ne pas entreprendre de longues randonnées, ni de sorties en mer.
- Vérifier ses réserves (eau, conserves, piles, médicaments, bougies...).
- Ne pas s'approcher du rivage en cas de forte houle.
- S'assurer de connaître l'adresse ainsi que le numéro de téléphone du centre d'hébergement le plus proche de son domicile et noter les numéros de téléphone utiles.

24h avant : Alerte orange

- Se tenir informé, vérifier et constituer ses réserves.
- Rentrer les objets que le vent peut emporter (mobiliers de jardin, etc...).
- Renforcer les structures (hauban, toiture...) et protéger les ouvertures (volets, planches...).
- Rentrer les animaux.
- Vérifier l'adresse du centre d'hébergement le plus proche.

Pendant : Alerte rouge

- Rejoindre son domicile ou un centre d'hébergement et ne sortir en aucun cas.
- Se tenir fréquemment informé.
- Ne téléphoner qu'en cas d'absolue nécessité.
- Se méfier du calme de l'œil du cyclone et redoubler de vigilance la nuit.
- Rester calme, ne pas paniquer.
- Attendre impérativement la levée de l'alerte pour sortir et prendre son véhicule que si le réseau routier est annoncé praticable.

Après : Phase de sauvegarde

La menace cyclonique est écartée mais il reste des dangers : arbres arrachés, fils électriques à terre, radiers submergés, mouvements de terrain, etc...

- Se tenir informé.
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques.
- Ne pas gêner les équipes de secours.
- Ne pas toucher aux fils électriques ou téléphoniques tombés à terre.
- Vérifier l'état des aliments, s'assurer de la qualité de l'eau (préférer l'eau en bouteille).
- Ne prendre son véhicule qu'en cas de nécessité et s'assurer que la circulation est autorisée.
- Ne pas franchir les radiers submergés ou les ravines en crues.

Source : d'après préfecture de La Réunion 2014.

MOT-CLÉ

- **Cyclone** : vents liés à la chaleur des océans, qui soufflent très violemment en spirale et provoquent de fortes pluies et une surélévation du niveau de la mer.